

**Déclaration des associations patronales et syndicales
de l'industrie de la construction**

Note – La forme masculine utilisée dans ce formulaire désigne aussi bien les femmes que les hommes lorsque le contexte s'y prête.

Les renseignements recueillis dans cette déclaration sont requis pour toute association visée par le premier alinéa de l'article 93.1 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20).

A Renseignements généraux

Nom de l'association	Syndicat International des peintres et métiers connexes - section locale 349			Année de fondation	1901
				NEQ	3 3 4 4 4 1 3 5 9 9
Représentant	Nom de famille (selon l'acte de naissance)	Prénom		Fonction	
	Tessier-Desjardins	Renée		Gérante d'affaires	
Adresse du siège social	Numéro	Rue		Bureau ou étage	
	850	boul. Métropolitain Est		350	
	Ville	Province		Code postal	
	Anjou	QC		H1K 1A1	
Téléphone	Poste	Télécopieur	Courriel		
514-353-1135		514-353-8989	info@local349.com		

Autres places d'affaires (Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)

Numéro	Rue	Ville	Province	Code postal
809	route des Rivières, bureau 102	Lévis	QC	G7A 2V2

B Renseignements sur les employés

Inscrivez le type de fonction occupée par vos employés ainsi que leur nombre. (Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)

Type de fonction des employés	Nombre
Gérant d'affaires	1
REprésentant syndical	4
Adjointe à la direction	1
Adjointe administrative	1
Organisateur	1
Nombre total d'employés :	8

C

- ☐ Briqueteur-maçon
- ☐ Calorifugeur
- ☐ Carreleur
- ☐ Charpentier-menuisier
- ☐ Chaudronnier
- ☐ Cimentier-applicateur
- ☐ Couvreur

- ☐ Électricien
- ☐ Ferblantier
- ☐ Ferrailleur
- ☐ Frigoriste
- ☐ Grutier
- ☐ Mécanicien d'ascenseur
- ☐ Mécanicien de chantier

- ☐ Mécanicien de machines lourdes
- ☐ Mécanicien en protection-incendie
- ☐ Monteur-assembleur
- ☐ Monteur d'acier de structure
- ☐ Monteur-mécanicien (vitrier)
- ☐ Opérateur d'équipement lourd
- ☐ Opérateur de pelles mécaniques

- ☒ Peintre
- ☐ Plâtrier
- ☐ Poseur de revêtements souples
- ☐ Poseur de systèmes intérieurs
- ☐ Serrurier de bâtiment
- ☐ Tuyauteur
- ☐ Occupations

D

Nom de l'association[illegible]

E

Jean-François Beauregard

2023-12-31

AAA-MM-JJ

2024-10-01

AAA-MM-11

Mode de transmission : ☐ Envoi postal ☐ Courrier électronique ☒ Lors de l'assemblée générale ☐ Avec l'avis de convocation de l'assemblée générale
☒ Autre, précisez : sur demande

☐ Oui ☒ Non

E

Membres du conseil d'administration et du comité de direction (y compris les membres qui ont quitté leurs fonctions au cours de l'exercice financier)
(Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)

[illegible]

F

Je déclare que tous les renseignements fournis dans cette déclaration et ses annexes, s'il y a lieu, sont véridiques et complets et je comprends que le fait de transmettre sciemment un renseignement faux ou inexact constitue une infraction à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20).

Date _____

G

Publication de la déclaration

La déclaration sera publiée sur le site Internet du ministère du Travail (www.travail.gouv.qc.ca) en vertu du deuxième alinéa de l'article 93.1 de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20).

Transmission de la déclaration

La déclaration doit être acheminée aux coordonnées indiquées ci-dessous, accompagnée des états financiers vérifiés.

Par courrier :

Ministère du Travail
Direction des études et de l'information sur le travail
425, rue Jacques-Parizeau, 5^e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1